

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 31 MAI 2017

---

### STATISTIQUE AI 2016 DE L'OFAS

#### L'AI ne souffre plus aucune réduction

**La statistique concernant l'AI 2016 présentée par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) montre une nouvelle fois qu'il n'est pas opportun de prévoir des mesures d'économie et des réductions de prestations. Le nombre de rentières et rentiers continue de baisser. L'assainissement est en bonne voie. Le développement continu de l'AI met les accents au bon endroit.**

En 2016, le nombre de rentières et rentiers AI a globalement diminué de 2%, tandis que le nombre de nouveaux bénéficiaires de rentes reste stable. Cette tendance se maintient déjà depuis plusieurs années. Durant cette période, le durcissement de la pratique a pris une telle ampleur que l'on a fini par presser le citron au maximum. Et ce d'autant plus que les recettes augmentent en permanence en raison de l'accroissement de la population. Exprimée en pourcentage par rapport à la population globale, la baisse des coûts de l'AI s'accroît encore davantage.

La statistique met une fois de plus en évidence que l'AI est sur la meilleure voie possible vers l'assainissement. En 2016, l'AI enregistre une hausse du bénéfice de 200 mio. de francs par rapport à l'année précédente (bénéfice total: 800 mio.). Le remboursement de sa dette à l'égard du fonds AVS a donc pu être poursuivi.

#### Développement continu de l'AI: les accents mis au bon endroit

Cela confirme que le développement continu de l'AI proposé par le Conseil fédéral vise le bon cap. Il ne faut en aucun cas restreindre les prestations ou l'accès à la rente. La statistique concernant l'AI souligne qu'il est payant d'investir en faveur des mesures de réinsertion professionnelle.

Lorsque des personnes bénéficiant de prestations de l'AI sont durablement intégrées dans le marché du travail, il en résulte automatiquement un effet positif sur la situation financière de l'AI. Or, les assurances sociales n'y suffisent pas à elles seules: les employeurs ont eux aussi un rôle à jouer, en faisant preuve de plus d'engagement et en embauchant davantage de personnes en situation de handicap.

#### Renseignements:

Marc Moser:

Responsable communications

[marc.moser@inclusion-handicap.ch](mailto:marc.moser@inclusion-handicap.ch) / 076 428 96 94

***Inclusion Handicap*** est la voix unifiée des quelque 1,6 mio. de personnes handicapées vivant en Suisse. La faitière politique de leurs organisations s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap réunit 24 associations de personnes handicapées et organisations d'entraide actives à l'échelon national ou dans une région linguistique. Elle défend leurs intérêts et leur propose des conseils juridiques. Ses positions politiques sont élaborées en collaboration avec les [organisations membres](#).